CONFIRMATION D'INSCRIPTION

Session n° 26188102PS

Votre interlocuteur
ONET TECHNOLOGIES TI - Centre de Formation
SIRET : 388 035 107 00290 - N°activité : 24130153537
Manon MOURMES
☎ 04 75 92 30 30

IP - INTERIM PLACEMENT 4
Madame GENERIQUE ADRESSE
162 AVENUE KENNEDY

30130 – PONT SAINT ESPRIT

Intitulé :	Travaux en Hauteur / Port des EPI Harnais Antichute
Durée :	1.00 jour(s), soit 7:00 heures
Dates :	Du 28/04/2026 au 28/04/2026
Horaires :	Début 1er jour : 8:30 h Fin dernier jour : 17:00 h
Lieu :	PIERRELATTE (26)

Intitulé de la prestation	Type de tarification	Coût unitaire HT	Quantité	Coût global HT
Formation Inter	Forfait	580,00 €	1.00	580,00 €
	Forfait	162,00 €	1.00	162,00 €

Montant total HT	742,00 €
Montant total TVA 20%	148,40 €
Montant total TTC	890,40 €

L'inscription ne sera définitive qu'à réception de ce document dûment complété et signé, accompagné des prérequis.

Important :

- Maîtrise de la langue d'enseignement : Français lu, écrit, parlé
- Il est de la responsabilité de l'employeur de s'assurer que son personnel est apte médicalement ou n'a pas de contre indication au travail en hauteur

Prénom et Nom	Date de naissance
CYRIL CHAIX	
PHILIPPE MELLOR	12/01/1970
BRAHIM MIMOUNI	20/12/1994

Si vous avez des besoins d'aménagements spéciaux dû à une gêne, un handicap temporaire ou permanent merci de nous le signaler.

Pour IP - INTERIM PLACEMENT 4
Prénom, Nom, Fonction : Egret Priscilla, RA
Fait le, 24/04/26 à PSE

Intérim Qualité
162, avenue Kennedy
30130 Pont-Saint-Esprit
SARL au capital de 100 000 € RCS 789 792 835

« Lu et approuvé » avec cachet et signature

Pour ONET TECHNOLOGIES TI désignée ci-après Onet Technologies Formation
Anne-Laure MINAND – Responsable formation
Fait le 24/04/2026 à PIERRELATTE

ONET TECHNOLOGIES TI
Centre de Formation
Etablissement Secondaire inscrit au RCS de TOURS
217 rue Louis HILAIRE
26700 PIERRELATTE
SAS au capital de 2 000 000 €
SIRET : 388035 107 00290 - APE 8559A
Tel. : 04 75 92 30 30 - Fax : 04 75 92 30 35

Renseignements complémentaires pour la facturation :

Numéro de commande, d'accord ou de prise en charge : .....

Si la facturation n'est pas à adresser au commanditaire en en-tête de la confirmation d'inscription

Société ou Organisme : .....

Adresse : .....

Complément d'adresse : .....

Code Postal : ..... Ville : .....

S.A.S. au capital de 2 000 000 euros - 388 035 107 RCS MARSEILLE
SIÈGE SOCIAL : 36, boulevard de l'Océan - CS 20280 - 13258 MARSEILLE Cedex 09 - FRANCE
Tél. : +33 (0)4 91 29 18 10 - EMAIL : onet-technologies-TI@onet.fr - www.groupeonet.com

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

Applicables aux actions de formation

1- INSCRIPTION :

Les inscriptions ne sont enregistrées qu'à réception par Onet Technologies TI désignée ci-après « Onet Technologies Formation », du bulletin d'inscription paraphé et signé par le client qui vaut acceptation de l'offre, de nos CGV et du règlement intérieur de nos établissements.

2- PREREQUIS :

La réception des prérequis exigés conditionne l'envoi de la convocation par nos soins, l'inscription devient alors définitive et vaut commande.
En cas de non-respect de ce processus, Onet Technologies Formation se réserve le droit de refuser le stagiaire au moment de la formation, dans ce cas, il sera facturé un dédommagement à hauteur de 50 % de la commande.

3- ANNULATION ET REPORT :

Toute annulation doit être communiquée par le client par écrit 6 jours ouvrés avant le début de la formation.
Passé ce délai, Onet Technologies Formation facture au client une somme égale à :

- 50% du cout de la formation pour une annulation 5 jours ouvrés avant le début de la formation.
- 100% du cout de la formation pour une annulation 2 jours ouvrés avant le début de la formation.

En cas de report, un accord pourra être trouvé entre les parties.

Onet Technologies Formation se réserve le droit d'annuler ou de reporter une formation.
En cas d'annulation de formation par Onet Technologies Formation, aucune indemnité et aucun dédommagement ne seront dus au client à quelque titre que ce soit.
En cas de formation dispensée dans les locaux et/ou avec le matériel mis à disposition par le client, les conditions d'hygiène et de sécurité sont sous la responsabilité du client. En cas de non-conformité, Onet Technologies Formation se réserve le droit sans contrepartie financière de ne pas mettre en œuvre cette formation qui sera cependant facturée.

Pour toute inscription d'une personne physique, les articles L 6353 et suivants du code du travail s'appliquent de fait.

4- SUIVI DES FORMATIONS :

Le client se porte fort du respect par chaque stagiaire du règlement intérieur et l'ensemble des prescriptions spécifiques à la formation suivie qu'il portera à leur connaissance. Dans le cas contraire, Onet Technologies Formation s'autorise à exclure le stagiaire de la session de formation. Le Client en sa qualité d'employeur sera prévenu, et dans ce cas, l'intégralité de la prestation sera facturée.

5- ATTESTATION DE FORMATION :

A l'issue de chaque formation, une attestation de présence sera remise au stagiaire mentionnant le résultat obtenu lors des tests.
L'attestation de présence et/ou le certificat sera (ont) remis(e) à l'employeur ultérieurement.

6- TARIF ET PAIEMENT :

Tous nos prix sont stipulés hors taxe, il convient d'ajouter la TVA en vigueur à la date d'émission de la facture.
Les prix comprennent les frais d'animation et de supports remis à chaque stagiaire. Les tarifs ne comprennent pas les frais de restauration, de transport et d'hébergement des stagiaires.
Les prix des formations sont ceux figurant sur les tarifs en vigueur au moment de la commande ou sur la proposition commerciale pour les actions spécifiques ou sur l'accord cadre dans les conditions définies par celui-ci.
Si l'organisme financeur ne prend en charge que partiellement le cout de la formation, le complément de facture sera adressé au client qui restera redevable de l'intégralité du cout.
Les conditions de paiement sont celles reprises au verso de nos factures.

7- PROPRIETE INTELLECTUELLE :

Les éléments diffusés lors des formations restent propriétés de leurs auteurs. Toute reproduction est interdite.

PROTECTION DES DONNEES PERSONNELLES

Chacune des Parties s'engage à respecter la Réglementation relative à la Protection des Données à caractère personnel découlant de la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 modifiée par la loi du 20 Juin 2018 sur la protection des Données Personnelles et du règlement (UE) 2016/679 du 27 avril 2016, et à respecter les engagements et garanties visées à l'Annexe 1 « Protection des données à caractère personnel ». Les Parties s'engagent à remplir en collaboration les informations sur les traitements et données.

S.A.S. au capital de 2 000 000 euros - 388 035 107 RCS MARSEILLE
SIÈGE SOCIAL : 36, boulevard de l'Océan - CS 20280 - 13258 MARSEILLE Cedex 09 - FRANCE
Tél. : +33 (0)4 91 29 18 10 - EMAIL : onet-technologies-TI@onet.fr - www.groupeonet.com

Justificatif Employeur formations comportant le
Port des Equipements de Protection Individuelle de classe III
Document à renseigner et à joindre **obligatoirement** pour toute inscription

Je soussigné, Madame/Monsieur PERET Priscilla, représentant l'Entreprise IP - INTERIM PLACEMENT 4, certifie que le personnel inscrit (voir liste ci-dessous) à la session Travaux en Hauteur / Port des EPI Harnais Antichute, numéro 26188102PS se déroulant du 28/04/2026 au 28/04/2026, répond bien aux prérequis spécifiés ci-dessous (cocher les prérequis correspondant) :

FORMATIONS COMPORTANT LE PORT D'UN APPAREIL DE PROTECTION RESPIRATOIRE

☑ Savoir lire, écrire, comprendre et parler la langue d'enseignement de la formation
En cas de doute sur la maitrise de la langue enseignée, un test de compréhension sera effectué au début de la formation afin de déterminer la poursuite de la formation.

☑ Etre apte médicalement au Port des Appareils de protections Respiratoires

FORMATIONS COMPORTANT LE PORT D'UN EPI CONTRE LES CHUTES DE HAUTEUR

☑ Savoir lire, écrire, comprendre et parler la langue d'enseignement de la formation
En cas de doute sur la maitrise de la langue enseignée, un test de compréhension sera effectué au début de la formation afin de déterminer la poursuite de la formation.

☑ Etre apte médicalement au Travail en hauteur et au port des équipements de protection individuelle de classe III

Liste du personnel (NOM Prénom) inscrit en formation et répondant aux prérequis spécifiés ci-dessus	
CYRIL CHAIX	
PHILIPPE MELLOR	
BRAHIM MIMOUNI	

Par la signature du présent document, vous nous déclarez qu'après contrôle effectif de votre part :

- Chaque stagiaire inscrit au stage en objet possède l'aptitude médicale requise au port des EPI de classe III et ne présente aucune contre-indication pour suivre ce stage,
- Que vous nous relèverez et garantirez des conséquences découlant directement et indirectement de toute fausse déclaration ou insuffisance de contrôle.

Date et signature du Responsable Entreprise

Intérim Qualité
162, avenue Kennedy
30130 Pont-Saint-Esprit
SARL au capital de 100 000 € RCS 789 792 835

PROGRAMME DE FORMATION

Travaux en Hauteur / Port des EPI Harnais - Antichute

TVH

Centre de Formation

Durée

1.00 jour(s)

7:00 heures

Public

Tout personnel d'intervention ou d'encadrement intervenant au sein d'une équipe.

Objectifs de la formation

A l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

- Identifier les risques liés au travail en hauteur
- Connaître les règles normatives, législatives et pratiques liées à l'exécution ou/et à l'encadrement de travaux en hauteur
- Repérer et d'utiliser les différents types d'ancrages (ponctuels et/ou continus)
- Utiliser les EPI (harnais, anti-chute, etc.)

Programme

- Accueil des stagiaires, présentation des objectifs, de l'action et des participants
- Code du travail (R 4323-104 et R 4323-106)
- Différents matériels
- Aménagement de l'aire de travail
- Règles de sécurité du travail en hauteur
- Utilisation du harnais, longes, etc.
- Les protections anti-chute
- La vérification du matériel, EPI, harnais, longes, mousquetons, etc.
- Pratique :
  - Contrôle visuel et tactile
  - Réglage des EPI
  - Déplacements avec les EPI, etc.

Méthodes et supports

- Méthode participative par l'alternance de séquence théoriques et des séquences de mises en situations
- Salle de formation équipée, support de formation remis à chaque stagiaire
- Dispositifs anti-chutes pour les mises en situation
- Au terme de la formation une attestation de formation sera remise au participant
- Cette formation est renouvelée aussi souvent que nécessaire pour que l'équipement soit utilisé conformément à la consigne d'utilisation. (Article R4323-106)

Prérequis

- Maîtrise de la langue d'enseignement : Français lu, écrit, parlé
- Il est de la responsabilité de l'employeur de s'assurer que son personnel est apte médicalement ou n'a pas de contre indication au travail en hauteur

Modalités d'évaluation

- Validation des Acquis Théoriques (VAT) par QCM de 20 questions.

Critères de réussite

L'attestation est délivrée en cas de réussite à la Validation des Acquis Théoriques.

- VAT : réussite si le stagiaire obtient une note ≥ 12/20 à la Validation des Acquis Théoriques.